

faut des hommes reconnus non seulement pour leur probité, mais aussi pour leur exactitude et leur ponctualité. Il est de leur intérêt que les officiers fassent de bons et fidèles rapports et que leur correspondance avec le bureau-chef soit intelligente et intelligible. C'est le moyen pour les membres de s'assurer que leurs argents tombent en mains sûres.

LE NORD D'ONTARIO.

Tournée d'inspection et de recrutement.

L'Union St-Joseph marche à la conquête de nouveaux champs où elle peut porter aux populations canadiennes-françaises les bienfaits qu'elle prodigue si libéralement ailleurs. Elle veut s'implanter partout, et l'accueil qu'on lui fait partout prouve que les avantages qu'elle offre à ses sociétaires sont bien compris. Qui la connaît se rend bien compte qu'elle est par excellence la protectrice des foyers, la grande consolatrice des familles éprouvées. Aussi accuse-t-elle des progrès considérables. Elle va de ville en ville, de village en village, cherchant des groupes canadiens et leur apportant les bienfaits de la mutualité. Sa réputation la précède et son prestige grandit toujours.

L'Union St-Joseph a tenu à aller s'implanter chez les groupes isolés des centres canadiens-français. Elle est maintenant florissante dans le Nord d'Ontario. Notre actif organisateur, M. L. J. Bcurdon, arrive d'une tournée d'inspection et de recrutement dans les comtés de Nipissing et d'Algoma. Le compte rendu de son voyage a lieu de nous satisfaire. Entre autres endroits

qu'il a visités, nous pouvons mentionner Sault Ste-Marie où nous avons un conseil de 215 membres, Blind River où nous avons 147 sociétaires, Massey où nous en comptons 110; puis Cutler avec 47 membres, Espanola avec 48, Sudbury avec 75, Chelmsford avec 44, Verner avec 35, St-Charles avec 30, Sturgeon-Falls avec 150, Bonfield avec 38, North-Bay avec 33, Mattawa avec 100, Chapleau avec 14. Partout la taxe *per capita* est payée jusqu'à date. Chelmsford et Bonfield sont à l'œuvre pour la formation de conseils. Il y a dans ces endroits bon nombre de Canadiens-français, honnêtes travailleurs qui ont à cœur la protection de leurs familles et qui bientôt, nous l'espérons, seront tous enrôlés sous notre bannière. Nous y avons des hommes dévoués à la cause de la mutualité et pleins de zèle pour le bien de leurs compatriotes. Ce sont aussi des zélés de l'Union St-Joseph, parce qu'ils comprennent les avantages qu'elle a sur les sociétés sœurs.

TAXE PER CAPITA.

La taxe *per capita* a été instituée pour subvenir aux dépenses des conseils de district. Le fonctionnement de ces derniers serait impossible si les membres négligeaient ou refusaient de leur fournir les moyens de les administrer. Nous exhortons donc nos sociétaires à se hâter de payer cette redevance. Elle est si minime, que tous peuvent le faire sans autre délai. Nous faisons des instances spéciales auprès des officiers des conseils et auprès des percepteurs pour qu'ils pressent les membres de payer cette taxe immédiatement.